

TULLINS ou TULLINS-FURES ?

Il semblerait que la nouvelle équipe municipale ait choisi de faire figurer « Fures » sur l'ensemble de ses supports de communication, alors que le nom officiel et administratif de notre commune demeure « Tullins ».

Nous pensons qu'il est temps de mettre un terme à une polémique qui dure depuis trop longtemps. À chaque période électorale, cette question revient au premier plan, au détriment des véritables enjeux pour l'avenir de Tullins.

Si la municipalité estime que le nom actuel ne correspond plus à l'identité de la commune, nous l'invitons à engager officiellement une procédure de changement de nom, comme la loi le permet, par délibération du conseil municipal.

Une telle décision concerne tous les habitants. C'est pourquoi nous proposons l'organisation d'une consultation citoyenne, afin que chacun puisse choisir entre le maintien du nom « Tullins » et l'adoption du nom « Tullins-Fures ».

Nous espérons que la municipalité saisira cette occasion pour engager une démarche transparente, démocratique et participative afin de clore définitivement ce débat, et de permettre à chacun de se consacrer pleinement aux véritables enjeux de l'avenir de Tullins.